LA VIE RURALE DANS L'ARCHIDIACONÉ DE JOSAS

DEPUIS LA FIN DE LA GUERRE DE CENT ANS JUSQU'AU DÉBUT DES GUERRES DE RELIGION

PAR

Yvonne BEZARD

Licenciée ès lettres Diplômée d'études supérieures

INTRODUCTION

L'archidiaconé de Josas nous a semblé être la meilleure circonscription à choisir pour limiter une étude sur les campagnes situées au Sud de Paris ; il correspond à une région naturelle présentant une certaine unité ; il se divise en deux doyennés : celui de Châteaufort et celui de Montlhéry.

BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE PREMIER

LES RUINES DE LA GUERRE

I. — La guerre de Cent Ans dans l'archidiaconé de Josas. — Les campagnes avaient été ravagées en 1346, 1358, 1360, 1370, entre 1409 et 1423.

- II. La dévastation au milieu du xv° siècle. Les terres étaient en friche, les bâtiments démolis. Tous les villages, sauf quelques bourgs fortifiés, comme Saint-Cloud, avaient été abandonnés par leurs habitants.
- III. Le retour des habitants. Les laboureurs s'installèrent les premiers dans les terres désertes; quand les seigneurs revinrent ensuite, ils eurent de la peine à faire valoir leurs droits et à obtenir leurs redevances; ils parvinrent cependant à refaire leurs terriers. La hiérarchie féodale se rétablit; les alleux demeurèrent très rares.

CHAPITRE II

LES SEIGNEURIES

- I. Le domaine royal. De nombreux fiefs relevaient du roi. Son domaine incorporel était encore peu étendu; il l'engageait pour remédier à des difficultés financières.
- II. Les seigneuries ecclésiastiques. Les établissements ecclésiastiques parisiens possédaient des domaines considérables ; les abbayes locales des seigneuries beaucoup moins importantes.
- III. Les seigneuries laïques. Les fiefs sont d'étendue et de composition très variables. Beaucoup ent été aliénés trois ou quatre fois entre 1450 et 1560. Les anciennes familles seigneuriales ruinées par la guerre de Cent Ans et les partages successoraux ont été remplacées par des favoris du roi, des parlementaires, des bourgeois, quelquefois et plus rarement par des laboureurs. Seule la famille de Lévis-Crussol

a pu se maintenir sur ses domaines depuis un temps antérieur au xiv° siècle.

CHAPITRE III

LES CENSIVES

- 1. La division de la terre. Lorsqu'ils voulurent défricher leurs domaines, les seigneurs baillèrent à cens perpétuel les deux tiers de leurs terres arables. La petite propriété dominait si l'on excepte les bois. Les tenures généralement réduites, surtout dans les pays de vignobles, quelquefois étendues après la guerre de Cent Ans, ont été émiettées par les partages successoraux.
- II. Les cens et rentes foncières. Les cens indiquaient le caractère seigneurial des concessions; des rentes foncières, parfois rachetables, les accompagnaient généralement. Les cens et rentes des accensements faits sous Charles VIII étaient très minimes à cause de la rareté de la main-d'œuvre et de l'immensité des terres en friche. Au xvi° siècle, les nouveaux accensements sont moins nombreux et moins avantageux pour les tenanciers. On payait les cens et rentes en argent plus souvent qu'en nature. On utilisait peu la tenure en champart.
- III. Le prix des terres. Celui des terres labourables a sextuplé de Charles VIII à François I^{er}. C'était un avantage pour les laboureurs qui payaient encore leurs anciens cens.

CHAPITRE IV

LES BAUX TEMPORAIRES

1. — L'exploitation directe du domaine réservé. — Les seigneurs exploitaient assez souvent eux-mêmes

les bois, les prés et les vignes, presque jamais les terres à blé qu'ils affermaient.

- II. Les baux à ferme. Très employés pour l'exploitation du domaine réservé. On distinguait les baux à court terme et les baux à trois vies. Les loyers se payaient en argent ou en nature.
- III. Les baux à métairie. Utilisés seulement pour les petites étendues de terre, les jardins et les bestiaux.

CHAPITRE V

LES DROITS SEIGNEURIAUX ET LES CHARGES PUBLIQUES

- I. Les droits seigneuriaux. Les tailles et les corvées étaient devenues très rares. Les banalités, encore productives pour les seigneurs sont adoucies par les abonnements pour les assujettis.
- II. La perception des droits. Ils sont généralement affermés avec les terres du domaine réservé à des bourgeois ou à des simples laboureurs.
- III. Les charges publiques. Nombreux conflits entre les justices royale et seigneuriale. Les impôts sont mal connus faute de documents; ils étaient plus lourds sous Louis XI qu'au xvi° siècle. Beaucoup d'habitants servaient comme francs-archers.

CHAPITRE VI

LES BOIS, LES PRÉS ET LES EAUX

I. — Les bois. — Ils occupaient environ un tiers du territoire. Les seigneurs baillaient rarement les bois

à cens ; ils les affermaient pour plusieurs années ou ils vendaient la coupe sur pied chaque année. Les habitants avaient très souvent des droits d'usage dans les bois.

- II. Les aunaies et les friches. Aunaies, saulaies dans le fond des vallées, landes et bruyères.
- III. Les prés. On trouve plus de prés dans les domaines réservés que dans les censives. Le foin se vendait très cher.
- IV. Les eaux. Nombreux étangs. Les seigneurs riverains de la Seine baillaient à cens ou à ferme des places aux pêcheurs.

CHAPITRE VII

LES CHAMPS, LES VIGNES ET LES JARDINS

- I. Les terres labourables. Elles couvraient la plus grande partie du sol. On pratiquait l'assolement triennal. On cultivait surtout le blé méteil, l'avoine, les légumineuses, les plantes textiles. Rendement des terres très inégal, généralement faible. Le prix du blé a beaucoup augmenté sous François I^{er}.
- II. Les vignes. Vignobles très étendus et d'un bon rapport. Les plus réputés se trouvaient le long de la Seine.
- III. Les jardins. La culture maraîchère apparaît moins importante et moins variée qu'aujourd'hui; les vergers étaient nombreux et bien soignés.

CHAPITRE VIII

LE BÉTAIL

I. Les troupeaux. — L'élevage avait beaucoup d'importance. Les manouvriers eux mêmes possé-

daient souvent une dizaine de bêtes. La traction était faite presque exclusivement par les chevaux. Les moutons et les porcs l'emportaient en nombre sur les bovidés.

- II. Les baux à cheptel. Les baux à cheptel de métairie accompagnaient les baux à ferme ou se pratiquaient isolément.
- III. Les volailles. L'élevage des volailles était particulièrement intensif dans la région de Villepreux.

CHAPITRE IX

L'INDUSTRIE

L'industrie était très active. Elle utilisait les produits de la culture et de l'élevage; les conditions géographiques (rivières, carrières) la favorisaient.

- 1. Les moulins. Très nombreux : moulins à blé, moulins à papier, moulins à tan, moulins à fouler le drap.
- II. Les tanneries et les industries textiles. Chevreuse, centre important de tannerie et de draperie. On trouvait partout des tisserands en linge. Des associations se formaient entre les marchands de Paris et les artisans ou les meuniers de la campagne.
- III. Les industries du bâtiment. Les dévastations de la guerre nécessitèrent des reconstructions.
- IV. La propriété industrielle et l'organisation ouvrière. — Propriété immobilière soumise au régime seigneurial. Baux à cens pour des moulins, des tanneries, des routoirs, des carrières, des tuileries. On trouve plus d'ouvriers libres que de corporations. Beau-

coup d'enfants étaient envoyés en apprentissage à Paris, surtout chez des couturiers et des imprimeurs.

CHAPITRE X

LE COMMERCE

- 1. Les routes. Le passage des grandes routes qui reliaient Paris à l'ouest et au midi de la France entretenait l'activité commerciale.
- II. L'approvisionnement de Paris. Beaucoup de denrées produites par les campagnes de l'archidiaconé entraient dans Paris, conduites par les fermiers à la grange parisienne des abbayes et des seigneurs on vendues par les tenanciers aux marchands de la capitale.
- III. Les foires et les marchés. D'autres transactions se faisaient dans les foires et les marchés locaux.
- IV. Les prêts et le commerce de l'argent. Plusieurs établissements ecclésiastiques de Paris fournissaient des capitaux aux laboureurs et aux marchands, qui en avaient besoin pour leurs exploitations. Quelques marchands-laboureurs pratiquaient l'usure.

CHAPITRE XI

LA POPULATION

I. — Le nombre des habitants. — La population réduite presqu'à néant au milieu du XV° siècle n'a pas cessé d'augmenter, sans avoir encore retrouvé tout à fait en 1560, son importance du XIV° siècle.

- II. Le mouvement de la population. L'accroissement se poursuivait grâce à une natalité assez forte (quatre enfants en moyenne par ménage) et à l'immigration, malgré les ravages des pestes et de la mortalité infantile.
- III. Le groupement de la population. On trouve des bourgs fortifiés, des villages agglomérés, des paroisses composées de hameaux et de fermes isolées. Corbeil, seulement, possédait une municipalité.

CHAPITRE XII

LA MAISON, LE COSTUME ET LA NOURRITURE

- I. La maison. Les seigneurs possédaient d'anciens châteaux forts, des châteaux de plaisance, des manoirs, véritables exploitations rurales. Les laboureurs demeuraient presque toujours dans des maisons tenues en bail perpétuel, moyennant un cens très léger. Les loyers temporaires étaient bon marché
- II. Le mobilier. Les vêtements sont chers, solides, parfois luxueux.
- IV. La nourriture. Le pain est de méteil, les légumes peu variés, la viande abondante et peu coûteuse.

CHAPITRE XIII

LES SALAIRES ET LE PRIX DE LA VIE

I. Les salaires. — Les salaires des ouvriers agricoles étaient moins élevés sous François I^{er} et sous Henri II que sous Charles VIII, mais supérieurs à ceux de 1914, si l'on évalue les anciennes monnaies en franc-or 1914.

- II Le prix de la vie. Très bon marché sous Charles VIII, malgré l'élévation des salaires, la vie a augmenté au xvi° siècle.
- II. La fortune paysanne. Les manouvriers se distinguaient mal des petits propriétaires. Les marchands-laboureurs enrichis par la culture, l'élevage, le commerce, pénétraient aisément dans la bourgeoisie.

CHAPITRE XIV

LA FAMILLE ET LES MŒURS

- I. Le mariage. On faisait dès le xv° siècle des contrats rédigés, spécifiant les apports des époux, le douaire de la femme. L'archidiacre de Josas veillait sur la conduite des paroissiens.
- II. Les enfants et les vieillards, On trouve la trace d'un certain nombre d'écoles. La tutelle était minutieusement réglée. Les vieillards donnaient souvent leurs biens pour être soignés et entretenus.
- III. Les divertissements. Réjouissances populaires nombreuses et variées, qui dégénéraient souvent en grossièreté.
- IV. Les délits et les crimes. Le passage des bandes militaires occasionnait des pillages; la présence des francs-archers, l'ivrognerie, la violence naturelle des villageois amenaient beaucoup de meurtres, souvent pardonnés grâce aux compositions pécuniaires et aux lettres de rémission.

CHAPITRE XV

LA PAROISSE

- 1. L'administration paroissiale. Les biens de la fabrique étaient administrés par les marguilliers, sous le contrôle de l'assemblée paroissiale et la surveillance de l'archidiacre. Les réparations des églises furent nombreuses, exécutées souvent avec un véritable goût artistique.
- II. L'assistance publique. Il y avait beaucoup de petits établissements hospitaliers : maladreries, hôtels-Dieu. On donnait des secours aux malades à domicile. On prenait des mesures spéciales pendant les épidémies de peste.
- III. Le clergé. La moitié seulement des curés résidaient vers 1460. Les cures étaient souvent affermées au xvi° siècle. Les dîmes appartenaient aux grands établissements ecclésiastiques, qui servaient aux curés leur « gros ».
- IV. Les fidèles. Malgré l'impopularité de la dime et quelques reproches mérités par le clergé, la foi demeurait très vive. Les confréries, les pèlerinages, les fondations, les testaments nous révèlent la dévotion des fidèles.
- V. Les protestants. On rencontre quelques protestants à l'état isolé.

CONCLUSION

La période de transformations sociales que nous avons étudiée vit descendre et monter beaucoup de fa-

milles, mais elle ne détruisit pas le système féodal. Ce fut une époque de renaissance, de repopulation. Les terres dévastées furent remises en culture; l'industrie et le commerce prospérèrent, le bien-être était généra-lement répandu. Sous l'influence immédiate de la capitale, les campagnes voisines de Paris connurent une activité économique particulièrement intense, un degré avancé de civilisation matérielle et même morale, malgré des manifestations assez fréquentes de brutalité.

APPENDICES

- I. Liste des paroisses de l'Archidiaconé de Josas II. — Les mesures et les monnaies
 - III. LE POUVOIR D'ACHAT DE LA LIVRE TOURNOIS

PIÈCES JUSTIFICATIVES

